

**Comptes consolidés
intermédiaires résumés
du Groupe
Caisse des Dépôts
au 30/06/2017**

(ayant fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes)

**examinés et arrêtés par le directeur général de la Caisse des Dépôts
en date du 26 septembre 2017**

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Faits marquants	page 4
Evènements postérieurs à la clôture	page 7
Compte de résultat consolidé au 30 juin 2017	page 8
Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres	page 9
Bilan consolidé au 30 juin 2017	page 10
Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2016 au 30 juin 2017	page 11
Tableau des flux de trésorerie relatifs au premier semestre 2017	page 12
Information sectorielle	page 14

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe	page 16
2. Notes relatives au compte de résultat consolidé	
2.1 Produits et charges d'intérêts	page 24
2.2 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	page 24
2.3 Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	page 25
2.4 Produits et charges des autres activités	page 25
2.5 Charges générales d'exploitation	page 25
2.6 Coût du risque	page 25
2.7 Gains ou pertes nets sur autres actifs	page 25
2.8 Impôt sur les bénéfices	page 26
3. Notes relatives au bilan consolidé	
3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	page 28
3.2 Instruments dérivés de couverture - Actif et passif	page 29
3.3 Actifs financiers disponibles à la vente	page 30
3.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit	page 31
3.5 Prêts et créances sur la clientèle	page 31
3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	page 32
3.7 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	page 33
3.8 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés	page 34
3.9 Participations dans les entreprises associées et coentreprises	page 35
3.10 Immobilisations	page 38
3.11 Ecart d'acquisition	page 38
3.12 Dettes envers les établissements de crédit	page 39
3.13 Dettes envers la clientèle	page 39
3.14 Dettes représentées par un titre	page 39
3.15 Provisions	page 40
3.16 Intérêts minoritaires par pôle	page 41
4. Engagements donnés et reçus	page 43
5. Juste valeur des instruments financiers	
5.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti	page 45
5.2 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	page 46
5.3 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)	page 47
6. Information sur l'exposition aux dettes souveraines	page 49
7. Transactions avec les parties liées	
7.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	page 51
7.2 Entités non contrôlées par le Groupe	page 52
7.3 Entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi	page 53
8. Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts	page 55

FAITS MARQUANTS

1 – Prêts à taux zéro du fonds d'épargne

Suite à l'annonce, le 12 janvier 2016 par le Président de la République, de la mise en place par le fonds d'épargne de prêts à taux zéro en faveur des organismes de logement social et du secteur public local, deux dispositifs innovants ont été mis en place par la Caisse des Dépôts :

- des « Prêts Haut de Bilan Bonifiés » viennent compléter l'action du gouvernement pour sécuriser le financement du logement social. Ils permettront d'accompagner la mutation du parc social, de renforcer le soutien à la rénovation et d'encourager la production d'un habitat durable ;
- des « Prêts Croissance Verte » à taux zéro en faveur de la réhabilitation des bâtiments publics des collectivités territoriales afin de renforcer la capacité de la Caisse des Dépôts à répondre aux problématiques variées d'aménagement du territoire.

Ces dispositifs sont financés et bonifiés par la Section générale avec une première enveloppe de prêts de 450 millions d'euros et 900 millions d'euros mise à disposition le 20 juin 2016, puis une seconde enveloppe de 200 millions d'euros dans le cadre des « Prêts Croissance Verte » mise à disposition le 21 décembre 2016. Le coût total de ces opérations s'est élevé à 211 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Le 17 janvier 2017, la Caisse des Dépôts a mis à disposition du fonds d'épargne de nouvelles enveloppes de prêts pour 550 millions d'euros dans le cadre des « Prêts Haut de Bilan Bonifiés » et de 360 millions d'euros dans le cadre des « Prêts Croissance Verte ». Ces prêts sont respectivement bonifiés à hauteur de 189 millions d'euros et 47 millions d'euros par la Section Générale et viennent en complément des enveloppes engagées en 2016.

2 – Prise de participation dans le Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

Le 31 mars 2017, la Caisse des Dépôts et CNP Assurances sont devenues actionnaire de référence de RTE au côté d'EDF, à travers la création d'un holding commun CTE, Coentreprise de transport d'électricité, détenu conjointement par EDF (50,1%) et par la Caisse des Dépôts et CNP Assurances (49,9 %). Cette participation indirecte au capital de RTE se répartit à hauteur de 29,9 % pour la Caisse des Dépôts et de 20 % pour CNP Assurances.

Cette opération vise à apporter à RTE une gouvernance nouvelle afin d'accompagner durablement sa stratégie d'investissement pour l'optimisation des infrastructures de transport d'électricité, au service de la transition énergétique.

L'opération a été réalisée sur la base d'une valorisation de 8,2 milliards d'euros pour 100 % des fonds propres de RTE.

Le prix d'acquisition de la quote-part de capital de la Caisse des Dépôts dans CTE s'élève à 1 615 millions d'euros.

Un pacte d'actionnaires a été mis en place pour un exercice concerté des droits et obligations des actionnaires de CTE.

Au terme de cette opération, la participation de 29,9 % dans la Coentreprise de transport d'électricité est consolidée par mise en équivalence compte tenu du contrôle que se partagent ces trois actionnaires.

3 – Cession de la participation au capital de SANEF

Conformément à l'accord engageant du 23 janvier 2017, la Caisse des Dépôts a cédé la totalité de sa participation au capital de HIT (holding du groupe SANEF) le 20 février 2017 pour un montant de 467 millions d'euros et a réalisé une plus-value avant impôt de 263 millions d'euros. Cette opération s'inscrit dans la politique de respiration du portefeuille de participations de la Caisse des Dépôts engagées dès 2014, consolide les fonds propres de l'établissement public et renforce la cohérence du Groupe.

4 – Offre publique mixte simplifiée sur Christian Dior

Le 22 mai 2017, la société Semyrhamis (société du groupe familial Arnault) a offert de manière irrévocable aux actionnaires de la société Christian Dior, autres que les membres du groupe familial Arnault, d'acquérir et/ou d'échanger la totalité des actions de la société qu'ils détiennent.

L'offre est constituée d'une offre publique mixte simplifiée à titre principal, assortie à titre subsidiaire d'une offre publique d'achat simplifiée et d'une offre publique d'échange simplifiée dans la proportion globale de 66,11% en numéraire et 33,89% en actions Hermès International.

Suite à cette offre, la Caisse des Dépôts a enregistré une plus-value avant impôt de 426 millions d'euros au 30 juin 2017.

5 – Groupe ICADE

Le Crédit Agricole Assurances a annoncé le 19 juin l'acquisition de l'intégralité de la participation de Groupama au capital d'Icade, soit 12,95%. Actionnaire depuis 2013, représenté au Conseil d'Administration et ayant soutenu la mise en œuvre du plan stratégique, Crédit Agricole Assurances renforce ainsi sa participation au capital d'Icade, qui s'établit dorénavant à 18,5%.

Le pacte d'actionnaires entre CDC et Groupama est devenu caduc du fait de la cession de la participation de Groupama. Le Conseil d'administration du 18 juillet a ainsi acté la démission des administrateurs représentant Groupama. La Caisse des Dépôts conserve le contrôle sur ICADE et la participation reste consolidée par intégration globale au 30 juin 2017.

6 – Groupe CNP Assurances

- Fin du projet d'acquisition par CNP Assurances de 51% de Pan Seguros et Pan Corretora
Comme annoncé le 21 avril 2016, CNP Assurances avait signé un accord relatif à l'acquisition auprès de Banco BTG Pactual («BTGP») de 51 % de Pan Seguros et Pan Corretora.

Comme indiqué dans le communiqué du 21 avril 2016, la réalisation de cette acquisition était soumise à différentes conditions suspensives. Certaines d'entre elles n'ayant pas été satisfaites, CNP Assurances et BTGP ont toutes deux constaté le 2 février 2017 la caducité de leur accord concernant ce projet d'acquisition.

- Partenariat entre le groupe Crédit Agricole et CNP Assurances

Le 22 juin 2017, le groupe Crédit Agricole et CNP Assurances ont signé comme prévu un protocole d'accord sur l'assurance des emprunteurs des caisses régionales du Crédit Agricole. La reprise par le groupe Crédit Agricole des affaires nouvelles sur l'assurance des emprunteurs sera progressive et graduelle à partir de septembre 2017, l'accord prévoyant une réassurance par CNP Assurances à hauteur de 20 % pendant 5 ans à compter de 2018. S'agissant du portefeuille de contrats existants, CNP Assurances reste co-assureur à hauteur de 50 % jusqu'à son extinction.

7 – Bpifrance

Le 19 juin 2017, Bpifrance (à travers sa holding Lion Participations) a annoncé la finalisation de l'acquisition de l'intégralité des titres Peugeot SA précédemment détenus par l'Agence des participations de l'Etat (APE), représentant environ 12,23 % du capital pour un prix total de 1 867 millions d'euros. Bpifrance reprend ainsi les droits et obligations de l'État au titre du pacte d'actionnaires conclu avec Peugeot SA, la famille Peugeot et le constructeur automobile chinois Dongfeng et dispose en conséquence de deux sièges et d'un censeur au conseil de surveillance de PSA. Cette participation est comptabilisée dans la catégorie comptable « Titres mis en équivalence ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1 – ICADE – projet d’acquisition de la participation majoritaire d’Eurazeo dans ANF Immobilier

ICADE, ANF et EURAZEO ont signé un protocole de négociations exclusives en vue de l’acquisition par ICADE du bloc de contrôle d’ANF Immobilier. Cette acquisition est soumise à plusieurs conditions suspensives notamment l’avis des IRP des sociétés concernées et la signature préalable d’une promesse synallagmatique de vente concernant la cession par ANF Immobilier d’actifs résiduels et commerciaux à Marseille et Lyon. Sous réserve de la levée des conditions suspensives, l’acquisition devrait intervenir dans le courant du 4^{ème} trimestre 2017. Une fois l’acquisition du bloc de contrôle réalisée, ICADE déposera une Offre Publique Obligatoire sur le solde du capital d’ANF Immobilier.

2 – Fin de l’accord de distribution au Brésil entre CNP Assurances et Caixa Seguridade

Le 11 août 2017, CNP Assurances a annoncé que Caixa Seguridade a notifié à CNP Assurances sa décision de ne pas renouveler par tacite reconduction, à son échéance, l’accord de distribution existant au Brésil des produits de leur filiale commune Caixa Seguros par le réseau de Caixa Economica Federal, mettant ainsi un terme à cet accord le 14 février 2021.

CNP Assurances continuera à veiller au respect de ses intérêts et de ses droits ainsi qu’à ceux de Caixa Seguros Holding, sa filiale commune avec Caixa Seguridade.

Les conditions actuelles de l’accord de distribution restent inchangées jusqu’à son échéance en février 2021.

3- Accords relatifs aux indemnités de départ à la retraite et de mobilité géographique

Suite aux recommandations de la Cour des comptes, un accord a été signé le 6 juillet 2017. Cet accord traite des dispositifs liés au départ à la retraite et des mesures pour mieux accompagner les parcours professionnels des personnels de l’Etablissement public Caisse des dépôts par la promotion de l’épargne salariale. Cet accord sera prolongé par un second accord portant, pour sa part, sur les évolutions à apporter aux dispositifs d’indemnités liés à la mobilité géographique, dont la négociation interviendra dès septembre 2017 pour une application au 1er janvier 2018.

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Intérêts et produits assimilés	2.1	777	687	1 426
Intérêts et charges assimilées	2.1	(565)	(508)	(1 092)
Commissions (produits)		11	12	22
Commissions (charges)		(18)	(21)	(41)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.2	(62)	(20)	61
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.3	1 335	634	1 233
Produits des autres activités	2.4	5 779	2 143	4 439
Charges des autres activités	2.4	(1 834)	(1 222)	(2 427)
Produit net bancaire		5 423	1 705	3 621
Charges générales d'exploitation	2.5	(3 828)	(1 028)	(2 004)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(285)	(138)	(276)
Résultat brut d'exploitation		1 310	539	1 341
Coût du risque	2.6	(21)	(4)	(58)
Résultat d'exploitation		1 289	535	1 283
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Entreprises associées)	3.9	186	198	240
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Coentreprises)	3.9	692	539	884
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	26	(6)	118
Variations de valeur des écarts d'acquisition	3.11			
Résultat avant impôt		2 193	1 266	2 525
Impôt sur les bénéfices	2.8	(352)	(215)	(652)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		1	2	15
Résultat net		1 842	1 053	1 888
Intérêts des minoritaires	3.16	(120)	(65)	(105)
Résultat net part du groupe		1 722	988	1 783

Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisés nettes d'impôts directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Résultat net	1 842	1 053	1 888
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net			
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	3	1	(10)
Risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	(7)		14
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	10	(20)	(1)
Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net	6	(19)	3
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net			
Ecarts de conversion	(30)	(2)	1
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	304	(748)	1 099
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	47	(65)	28
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	(223)	(127)	504
Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net	98	(942)	1 632
Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres	104	(961)	1 635
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres	1 946	92	3 523
Dont part du Groupe	1 820	(84)	3 298
Dont part des intérêts minoritaires	126	176	225

Bilan consolidé au 30 juin 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30.06.2017	31.12.2016
Actif			
Caisse, banques centrales		10 237	7 648
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	1 913	1 869
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	1 298	2 156
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3	61 980	64 609
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.4	15 145	14 015
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	4 990	5 300
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3.6	22 342	21 875
Actifs d'impôts		246	420
Comptes de régularisation et actifs divers	3.7	7 611	7 275
Actifs non courants destinés à être cédés	3.8	81	53
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	3.9	24 174	22 286
Immeubles de placement	3.10	14 569	14 552
Immobilisations corporelles	3.10	2 743	2 758
Immobilisations incorporelles	3.10	724	602
Ecarts d'acquisition	3.11	1 000	1 092
Total actif		169 053	166 510
Passif			
Banques centrales		1	2
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	2 682	2 900
Instruments financiers dérivés de couverture	3.2	1 915	1 758
Dettes envers les établissements de crédit	3.12	12 301	12 728
Dettes envers la clientèle	3.13	66 491	58 638
Dettes représentées par un titre	3.14	33 899	40 014
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts		1 926	1 790
Comptes de régularisation et passifs divers	3.7	9 607	9 633
Passifs non courants destinés à être cédés	3.8	13	37
Provisions	3.15	1 320	1 257
Dettes subordonnées, dépôts de garantie		1	1
Capitaux propres part du groupe			
Réserves consolidées		23 721	22 482
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		10 030	9 935
Résultat de l'exercice		1 722	1 783
Total Capitaux propres part du groupe		35 473	34 200
Intérêts minoritaires	3.16	3 424	3 552
Total Capitaux propres		38 897	37 752
Total passif		169 053	166 510

Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2016 au 30 juin 2017

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							Capitaux propres part du groupe	Résultat des minoritaires	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Réserves consolidées	Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (non recyclable)	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Réserves de conversion	Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe				
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2016	21 743	8 836	(299)	(101)	1 371	31 550	3 645	(3)	3 571	35 121	
Changements de méthode comptable											
Affectation du résultat 2015	1 371				(1 371)	(463)	(71)		(228)	(691)	
Distribution 2016 au titre du résultat 2015	(463)						(228)				
Options de rachat d'intérêts minoritaires	(14)					(14)	(100)		(100)	(114)	
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	(19)		12	-	988	988	22	(2)	65	1 053	
Autres variations											
Résultat de la période			(8)								
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres											
Ecart de conversion						65		(4)	(4)	61	
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			(531)	(86)		(617)		19	19	(598)	
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat											
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat		(419)	14			(405)				(405)	
Capitaux propres au 30 juin 2016	22 618	-	7 878	(359)	988	31 089	3 268	10	3 343	34 432	
Changements de méthode comptable	40	(40)									
Affectation du résultat 2015											
Distribution 2016 au titre du résultat 2015	(195)					(195)	10		10	10	
Options de rachat d'intérêts minoritaires	(22)					(1)	107		107	106	
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	41		7	14		31	(52)	(1)	(53)	(22)	
Autres variations			(11)	(1)	795	795			40	835	
Résultat de la période											
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres											
Ecart de conversion						56				56	
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			2 862	45		2 907		90	90	2 997	
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat		12				12				12	
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			(500)	6		(494)		15	15	(479)	
Capitaux propres au 31 décembre 2016	22 482	(28)	10 236	(306)	1 783	34 200	3 333	114	3 552	37 752	
Changements de méthode comptable											
Affectation du résultat 2016	1 783				(1 783)	(585)	105	(105)	(244)	(829)	
Distribution 2017 au titre du résultat 2016	(585)						(244)				
Options de rachat d'intérêts minoritaires	23					11	(11)		(11)	23	
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	11					16	4	(1)	3	19	
Autres variations	7		7	2	1 722	1 722			120	1 842	
Résultat de la période											
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres											
Ecart de conversion						(110)		(14)	(14)	(124)	
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			865	37		902		5	5	907	
Variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat		(8)				(8)				(8)	
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			(715)	17		(698)		13	13	(685)	
Capitaux propres au 30 juin 2017	23 721	(36)	10 393	(250)	1 722	35 473	3 187	117	3 424	38 897	

Tableau des flux de trésorerie relatifs au premier semestre 2017

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires. Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories.

(en millions d'euros)	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Résultat avant impôts (hors activités abandonnées)	2 193	1 266	2 525
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	547	394	806
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	(29)		(45)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	147	162	(29)
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence (entreprises associées et coentreprises)	(878)	(736)	(1 124)
Pertes nettes/gains nets des activités d'investissement	79	423	407
Produits/charges des activités de financement			
Autres mouvements (1)	221	850	466
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	88	1 093	481
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(634)	1 018	(767)
Flux liés aux opérations avec la clientèle (2)	7 944	8 449	8 264
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers (3)	(3 534)	(1 160)	(1 718)
Flux liés aux immeubles de placement	(172)	(279)	(414)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	237	564	1 239
Impôts versés	(335)	(189)	(325)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	3 507	8 403	6 280
Flux de trésorerie nets générés par l'activité opérationnelle	5 787	10 763	9 285
Flux liés aux actifs financiers et participations (4)	(1 232)	32	(152)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(239)	(157)	(327)
Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement	(1 471)	(125)	(479)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(822)	(648)	(635)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	50	750	951
Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement	(772)	102	316
Effet des activités abandonnées sur la trésorerie	23	2	(15)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée	(7)		1
Effet des changements méthode sur la période			3
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	3 560	10 742	9 110
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 131	21	21
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	7 649	34	34
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 482	(13)	(13)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	12 691	10 764	9 131
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	10 238	210	7 649
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 453	10 554	1 482
Variation de la trésorerie nette	3 560	10 742	9 110

(1) Il s'agit principalement de la variation non monétaire des comptes de régularisation et de la variation en résultat de la juste valeur des actifs et passifs;

(2) La variation observée en 2017 provient de la Caisse des Dépôts Section générale et concerne principalement l'augmentation des dépôts des notaires pour 6,4 Md€ (au 31 décembre 2016, elle est l'augmentation des consignations pour 3,9 Md€ et le remboursement reçu de l'ACOSS pour 4 Md€)

(3) Cette ligne recense principalement les effets nets sur la trésorerie des émissions de la Caisse des Dépôts Section générale.

(4) Il s'agit principalement de l'investissement de la Caisse des Dépôts dans la Coentreprise de transport d'électricité (CTE) pour 1,6 Md€

Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales et CCP, les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit, ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements, d'échéance en général inférieure à trois mois, sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017		30.06.2016		31.12.2016	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Caisse	2		3		2	
Banques centrales	10 236		207		7 647	
Sous-total	10 238		210		7 649	
Soldes à vue sur les établissements de crédit	3 763	1 428	42 603	32 637	3 924	2 486
OPCVM monétaires	118		588		44	
Sous-total	3 881	1 428	43 191	32 637	3 968	2 486
Solde net de trésorerie et équivalents de trésorerie	12 691		10 764		9 131	

1. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe

1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLICABLES DANS LE GROUPE

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2017 sont présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « *Information financière intermédiaire* » et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés clos le 31 décembre 2016.

Le groupe Caisse des Dépôts applique le référentiel IFRS, lequel comprend les normes IFRS 1 à 13 et les normes IAS 1 à 41 ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 juin 2017 en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation retenus au 30 juin 2017 sont identiques à ceux utilisés pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2016 tels qu'ils sont décrits de manière détaillée dans le rapport financier 2016 de la Caisse des Dépôts.

Le groupe applique notamment de manière anticipée, depuis le 1^{er} janvier 2016, la disposition prévue par le paragraphe 7.1.2 de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Ainsi, les variations de valeur liées au risque de crédit propre des passifs financiers évalués en juste valeur par résultat sur option sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables.

En revanche, le groupe Caisse des Dépôts a choisi de ne pas appliquer de manière anticipée les normes IFRS suivantes qui ne seront d'application obligatoire qu'au 1^{er} janvier 2018 :

- IFRS 9 « *Instruments financiers* » (règlement UE n°2016/2067 du 22 novembre 2016) (hors la disposition prévue au paragraphe 7.1.2 qui est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2016).

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète et définitive de la norme IFRS 9 appelée à remplacer la norme IAS 39 sur les instruments financiers. Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Classement et évaluation

Selon la norme IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendront du modèle de gestion (business model) et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments.

La norme IFRS 9 prévoit trois catégories comptables pour classer les actifs financiers : le coût amorti, la juste valeur par capitaux propres et la juste valeur par résultat.

Les dérivés incorporés à des actifs financiers ne pourront plus être comptabilisés séparément du contrat hôte.

Les instruments de dette (prêts, créances ou titres) seront classés au coût amorti, en juste valeur par capitaux propres ou en juste valeur par résultat :

- Ils seront classés au coût amorti si le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.
- Ils seront classés en juste valeur par capitaux propres si le modèle de gestion est de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs et si les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal. Lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres seront constatés au compte de résultat.
- Tous les instruments de dette qui ne seront pas éligibles à un classement au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres seront classés en juste valeur par résultat.

Les instruments de dette ne pourront être désignés en juste valeur par résultat sur option que si l'utilisation de cette option permet de réduire une incohérence en résultat.

Les investissements dans des instruments de capitaux propres de type actions seront classés en juste valeur par résultat, ou, sur option, en juste valeur par capitaux propres. Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas recyclés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Concernant les passifs financiers, le seul changement introduit par IFRS 9 porte sur la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des passifs financiers évalués en juste valeur par résultat sur option, qui seront à comptabiliser en capitaux propres et non plus en résultat.

Le groupe CDC applique déjà ce mode de comptabilisation depuis le 1^{er} janvier 2016, conformément à la disposition prévue par le paragraphe 7.1.2 de la norme IFRS 9.

Les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers sont reprises dans la norme IFRS 9, sans modification.

Dépréciation

La norme IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues. Pour rappel, dans le cadre du modèle de provisionnement d'IAS 39, la comptabilisation d'une dépréciation était conditionnée par la constatation d'une indication objective de perte de valeur.

Ce modèle s'appliquera aux crédits et aux instruments de dette évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi qu'aux créances clients et actifs sur contrat entrant dans le champ d'application d'IFRS 15 et aux créances locatives.

Le nouveau modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 imposera de constater les pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défauts dans les 12 mois à venir) sur les instruments émis ou acquis, dès leur entrée au bilan.

Les pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument) devront être comptabilisées lorsqu'une augmentation significative du risque de crédit sera constatée depuis la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers pour lesquels une perte de crédit attendue à 12 mois sera comptabilisée seront considérés comme relevant de la « classe de risque 1 ». Les produits d'intérêts seront calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliquée à la valeur comptable brute (avant dépréciation) de l'actif financier.

Les actifs financiers ayant subi une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale relèveront de la « classe de risque 2 ». Les produits d'intérêts seront calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliquée à la valeur comptable brute (avant dépréciation) de l'actif financier.

L'augmentation significative du risque de crédit s'appréciera sur base individuelle ou sur une base de portefeuilles homogènes d'actifs, lorsque l'appréciation individuelle ne s'avèrera pas pertinente. Pour ce faire, il sera tenu compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qu'il sera possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables, en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur ce même instrument à la date de la comptabilisation initiale.

Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels subissent un retard de plus de 30 jours.

La norme permet également de supposer que le risque de crédit d'un instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale si ce risque est considéré comme faible à la date de clôture (par exemple, un instrument financier présentant une notation de très bon niveau). Cette disposition pourrait être appliquée pour les titres de dette.

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif seront considérés comme dépréciés et relèveront de la « classe de risque 3 ». Les critères d'identification des actifs dépréciés seront similaires à ceux existants sous IAS 39. Les produits d'intérêts seront calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif appliquée à la valeur comptable nette (après dépréciation) de l'actif financier.

Une approche simplifiée a enfin été introduite pour les créances clients et les actifs sur contrat entrant dans le champ d'application d'IFRS 15 ainsi que pour les créances locatives. En appliquant cette approche simplifiée, qui permet d'éviter le suivi des changements de la qualité de crédit de la créance et le calcul des pertes attendues sur 12 mois, la dépréciation est toujours égale aux pertes de crédit attendues à maturité. Pour les calculs, les entités pourront recourir à des matrices de dépréciation selon la durée d'impayé.

L'approche simplifiée est obligatoire pour les créances clients et les actifs sur contrat qui ne comportent pas de composante de financement significative. Elle est optionnelle pour les

créances clients et les actifs sur contrat comportant une composante de financement significative ainsi que pour les créances locatives.

Comptabilité de couverture

La norme IFRS 9 a pour objectif de mieux aligner la comptabilité de couverture sur la gestion des risques de l'entité. Elle permettra d'une part un élargissement des opérations éligibles à la comptabilité de couverture et d'autre part un assouplissement des modalités d'appréciation de l'efficacité. Par ailleurs, des informations supplémentaires seront requises dans les notes annexes pour décrire la stratégie de gestion et de couverture des risques ainsi que les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

Lors de la première application de la norme IFRS 9, les entités pourront choisir :

- soit d'appliquer les nouvelles dispositions relatives à la comptabilité de couverture tout en conservant, le cas échéant, la possibilité d'appliquer les principes actuellement en vigueur relatifs à la macro-couverture de juste valeur sous IAS 39 ;
- soit de maintenir les dispositions de la comptabilité de couverture d'IAS 39, jusqu'à l'entrée en vigueur de la future norme sur la macro-couverture.

Transition

Le classement et l'évaluation ainsi que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 sont applicables rétrospectivement en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans obligation de retraiter les exercices présentés en comparatif. La comptabilité de couverture est quant à elle d'application prospective.

La norme IFRS 9 offre également la possibilité d'appliquer par anticipation la comptabilisation en capitaux propres des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des passifs financiers évalués en juste valeur par résultat sur option. Le groupe a décidé d'appliquer de manière anticipée cette disposition à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mise en œuvre de la norme IFRS 9 dans le groupe CDC

Les différentes entités du groupe se sont organisées pour mettre en œuvre cette norme à compter du 1^{er} janvier 2018 en analysant les différentes options offertes par la norme IFRS 9.

Sur la base des analyses réalisées à ce jour, le groupe Caisse des Dépôts envisage :

- De ne pas retraiter ses états financiers comparatifs 2017 lors de la première application d'IFRS 9 comme l'autorise la norme ;
- D'appliquer les nouvelles dispositions d'IFRS 9 pour la comptabilité de couverture ;
- D'appliquer l'approche simplifiée pour le calcul des dépréciations des créances locatives ainsi que des créances clients et des actifs sur contrat comportant une composante de financement significative.

En 2017, les travaux de mesures d'impacts de la norme IFRS 9 et de sa déclinaison opérationnelle en vue de l'adaptation des systèmes d'information se poursuivent.

Concernant le groupe CNP Assurances, un amendement à la norme IFRS 4 publié par l'IASB le 12 septembre 2016 et en cours d'adoption par l'Union européenne vient préciser les modalités d'application pour les entreprises d'assurance de la norme IFRS 9 avec la norme IFRS 4 relative aux contrats d'assurance. Cet amendement permet le report d'application sous conditions de la norme IFRS 9 aux entreprises d'assurance, afin que ces dernières puissent

l'appliquer de manière concomitante avec la norme IFRS 17 portant sur les contrats d'assurance. Le groupe CNP Assurances, consolidé par mise en équivalence dans les comptes du groupe CDC, remplit les critères d'éligibilité de cette disposition et a l'intention d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 de trois ans, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

Cet amendement introduit également une option simplificatrice permettant aux groupes appliquant IFRS 9 de ne pas retraiter au format IFRS 9 les comptes des entreprises d'assurance consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe CDC ne retraitera pas au format IFRS 9 les comptes du groupe CNP Assurances à compter du 1^{er} janvier 2018.

- IFRS 15 « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* » (règlement UE n°2016/1905 du 22 septembre 2016)

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » appelée à remplacer plusieurs normes et interprétations relatives à la reconnaissance des revenus (notamment les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction »). Cette norme n'affecte pas les revenus résultant des contrats de location, des contrats d'assurance ou des instruments financiers. Cette norme introduit :

- o Un modèle unique de reconnaissance des revenus qui repose sur le transfert du contrôle du bien ou du service promis ;
- o Un modèle de comptabilisation des revenus qui s'appuie sur des principes détaillés en cinq étapes clés permettant de déterminer quand le chiffre d'affaires doit être comptabilisé et pour quel montant.

Cette norme sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les dispositions et impacts de la norme IFRS 15 sont actuellement à l'étude par le groupe. Les travaux menés à ce jour permettent d'en déduire qu'il n'y aura pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du groupe.

Le groupe n'applique pas les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2017.

Cela concerne notamment :

- IFRS 16 « *Contrats de location* »

Publiée par l'IASB le 13 janvier 2016, cette norme remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations relatives à la comptabilisation des contrats de location. Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Pour le bailleur, l'impact attendu devrait être limité, les dispositions retenues restant substantiellement inchangées par rapport à la norme IAS 17.

Pour le preneur, la norme imposera un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

L'analyse de la norme et l'identification de ses impacts potentiels ont débuté au deuxième trimestre 2016. Ces travaux se sont poursuivis sur le premier semestre 2017. L'estimation des impacts de cette norme sont en cours d'analyse.

- IFRS 17 « *Contrats d'assurance* »

Publiée par l'IASB le 18 mai 2017, cette norme remplacera la norme IFRS 4 relative aux contrats d'assurance. Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

L'objectif de cette nouvelle norme est de prescrire les principes du traitement comptable, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance qui entrent dans son champ d'application.

- Amendements « *Clarifications à la norme IFRS 15* »

Publiés par l'IASB le 12 avril 2016, ces amendements ne modifient pas les principes sous-jacents de la norme IFRS 15 adoptée par l'Union européenne le 22 septembre 2016. Ils apportent des précisions complémentaires sur la façon dont les principes devraient être appliqués.

Ces amendements seront à appliquer comme s'ils étaient inclus dans la norme IFRS 15 à la date de première application et seront donc applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

- Amendements à IAS 12 « *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* »

Publiés par l'IASB le 19 janvier 2016, ces amendements viennent clarifier la comptabilisation des actifs d'impôt différé pour les pertes latentes sur les instruments de dette évalués à la juste valeur.

- Amendements à IAS 7 « *Initiative concernant les informations à fournir* »

Publiés par l'IASB le 29 janvier 2016, ces amendements visent à améliorer les informations relatives à la variation de l'endettement lié aux opérations de financement, que cette variation provienne de mouvements de trésorerie ou non.

Information sectorielle

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle présentée est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction générale du groupe Caisse des Dépôts. Cette information reflète l'organisation du groupe en termes de pôles d'activité. Les activités opérationnelles du groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des services rendus.

Les cinq pôles d'activité au 30 juin 2017, inchangés par rapport à l'exercice 2016, sont les suivants :

- Pôle Caisse des Dépôts ;
- Pôle Banque, Assurance, La Poste ;
- Pôle Financement des entreprises ;
- Pôle Immobilier & Tourisme ;
- Pôle Infrastructure, Transport & Environnement.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers du groupe Caisse des Dépôts exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la direction et les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles la direction et les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci, notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment les évaluations suivantes :

- la juste valeur au bilan des instruments financiers non cotés enregistrés dans les rubriques : « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* », « *Instruments financiers dérivés de couverture* », « *Actifs financiers disponibles à la vente* » ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers (prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance) ;
- le montant des dépréciations des participations dans les entreprises mises en équivalence ;
- la juste valeur des immeubles de placement présentée dans une note annexe ;
- le montant des dépréciations des immobilisations corporelles, incorporelles et des écarts d'acquisition ;
- les impôts différés ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan (dont les provisions sur avantages du personnel) destinées à couvrir les risques de pertes et charges ;
- la valeur initiale des écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises ;
- l'évaluation des actifs non courants et dettes liées destinés à être cédés.

2. Notes relatives au compte de résultat consolidé

2.1 Produits et charges d'intérêts

(en millions d'euros)	30.06.2017			30.06.2016			31.12.2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Comptes ordinaires et assimilés				28		28	31		31
Comptes et prêts/emprunts à terme	42	(129)	(87)	(7)	(115)	(122)	26	(244)	(218)
Pensions				5		5			
Autres opérations dont instruments de couverture	129		129	88		88	183		183
Opérations avec les établissements de crédit	171	(129)	42	114	(115)	(2)	240	(244)	(4)
Comptes ordinaires et assimilés	2		2	4		4	5		5
Comptes, prêts/emprunts à terme, dépôts	40	(177)	(137)	56	(175)	(119)	105	(372)	(267)
Pensions	9		9				11		11
Autres opérations dont instruments de couverture	23		23	18		18	38		38
Opérations avec la clientèle	74	(177)	(103)	77	(175)	(97)	159	(372)	(213)
Actifs financiers disponibles à la vente	128		128	119		119	238		238
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	311		311	335		335	659		659
Autres opérations dont instruments de couverture	93		93	43		43	130		130
Opérations sur instruments financiers	532		532	496		496	1 027		1 027
Dettes représentées par un titre		(259)	(259)		(218)	(218)		(476)	(476)
Dettes subordonnées									
Emprunts émis et assimilés		(259)	(259)		(218)	(218)		(476)	(476)
Total des produits et charges d'intérêts et assimilés	777	(565)	212	687	(508)	179	1 426	(1 092)	334

2.2 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30.06.2017		30.06.2016		31.12.2016	
	Total	Dont option	Total	Dont option	Total	Dont option
Gains ou pertes nets de cession	3		5			(1)
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	13	13	(2)	(2)	20	20
Dividendes	6	1	6		20	1
Autres produits et charges sur titres						
Titres	22	14	9	(2)	40	20
Gains ou pertes nets de cession			1		1	
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	(17)		111		110	
Autres produits et charges sur instruments dérivés						
Instruments financiers à terme ferme ou conditionnel - hors couverture	(17)		112		111	
Gains ou pertes nets de cession						
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus						
Autres produits et charges sur prêts						
Prêts						
Gains ou pertes nets de cession						
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	81	81	(37)	(37)	21	21
Autres produits et charges sur emprunts	(81)	(81)	(103)	(103)	(143)	(143)
Emprunts			(140)	(140)	(122)	(122)
Gains ou pertes nets de cession						
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus						
Autres produits et charges sur engagements						
Engagements						
Couvertures de juste valeur	(49)		37		67	
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	1		(5)		2	
Résultat des opérations de couverture	(48)		32		69	
Cessation des couvertures de flux de trésorerie						
Cessation des couvertures de flux de trésorerie						
Opérations de change	(19)				(37)	
Opérations de change	(19)		(33)		(37)	
Total gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(62)	14	(20)	(142)	61	(102)

2.3 Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente

(en millions d'euros)	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Plus ou moins values de cession	24	3	8
Titres à revenu fixe	24	3	8
Plus ou moins values de cession	832	181	748
Dépréciations durables	(16)	(38)	(161)
Dividendes	495	488	638
Titres à revenu variable	1 311	631	1 225
Prêts			
Autres produits et charges sur titres			
Total gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	1 335	634	1 233

2.4 Produits et charges des autres activités

(en millions d'euros)	30.06.2017		30.06.2016		31.12.2016	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits et charges sur immeubles de placement	801	(383)	695	(385)	1 518	(725)
Produits et charges des autres activités ⁽¹⁾	4 978 ⁽¹⁾	(1 451) ⁽¹⁾⁽²⁾	1 448	(837)	2 921	(1 702) ⁽²⁾
Total produits et charges des autres activités	5 779	(1 834)	2 143	(1 222)	4 439	(2 427)

(1) Dont 3 448 M€ de produits et 493 M€ de charges Transdev Group consolidé par intégration globale à partir du 21 décembre 2016.

(2) Dont 236 M€ de dotations aux provisions sur bonifications des prêts) taux zéro du fonds d'épargne (211 M€ au 31 décembre 2016)

2.5 Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Charges de personnel ⁽¹⁾	(2 743)	(774)	(1 503)
Autres charges et services extérieurs ⁽²⁾	(1 081)	(254)	(494)
Dotations / Reprises de provisions	(4)	1	(7)
Autres charges générales d'exploitation	(1 085)	(253)	(501)
Total charges générales d'exploitation	(3 828)	(1 028)	(2 004)

(1) Dont 1 937 M€ de charges Transdev Group ;

(2) Dont 817 M€ de charges Transdev Group.

2.6 Coût du risque

(en millions d'euros)	30.06.2017		30.06.2016		31.12.2016	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Dépréciation des prêts et créances sur les établissements de crédit						
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	4	(16)	10	(6)	29	(47)
Dépréciation des titres disponibles à la vente						
Dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance						
Dépréciations	4	(16)	10	(6)	29	(47)
Autres provisions pour risque de contrepartie	1	(7)	1	(4)	4	(20)
Autres provisions pour risque de contrepartie	1	(7)	1	(4)	4	(20)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables		(3)				(24)
Récupérations sur prêts et créances amorties						
Pertes et récupérations		(3)		(4)		(24)
Coût du risque	5	(26)	10	(14)	33	(91)

2.7 Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en millions d'euros)	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Gains ou pertes sur cession d'immobilisations	3		(1)
Gains ou pertes sur cession d'immobilisations	3		(1)
Gains ou pertes sur cession de titres	22		123
Plus ou moins values de dilution			
Autres produits et charges liés aux titres consolidés	1	(6)	(4)
Gains ou pertes sur titres consolidés	23	(6)	119
Autres gains et pertes			
Autres gains et pertes			
Total gains ou pertes nets sur autres actifs	26	(6)	118

2.8 Impôt sur les bénéfices

2.8.1 - Composante de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Charge d'impôt courant	(367)	(205)	(499)
Charge d'impôt différé	15	(10)	(153)
Charge d'impôt de l'exercice	(352)	(215)	(652)

2.8.2 - Rapprochement entre la charge d'impôt consolidée et la charge théorique

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Résultat net part du groupe	1 722	988	1 783
Intérêts des minoritaires	120	65	105
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(878)	(737)	(1 124)
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	(1)	(2)	(15)
Impôt sur les bénéfices	352	215	652
Résultat avant impôt, variation des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	1 315	529	1 401
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(453)	(182)	(482)
Différences de taux	(9)	(1)	(149)
Différences permanentes	102	(27)	(34)
Effets du régime SIIC et des autres activités immobilières exonérées	(4)	(14)	13
Effets nets de la reconnaissance d'impôt différé	(10)	(5)	(13)
Avoirs fiscaux et crédits d'impôt	35	15	22
Autres éléments	(13)	(1)	(9)
Charge d'impôt consolidée	(352)	(215)	(652)
Taux d'impôt effectif	26,7%	40,7%	46,6%

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun des bénéfices taxables en France qui intègre la contribution sociale additionnelle de 3,3 %.

3. Notes relatives au bilan consolidé

3.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en millions d'euros)	30.06.2017		31.12.2016	
	Intrinsèque	Sur option	Intrinsèque	Sur option
Obligations et Bons du Trésor		505	1	510
Titres de créances négociables	7	264	1	271
OPCVM	248		57	
Autres titres				
Titres à revenu fixe	255	769	59	781
Actions				
FCPR				
Autres titres	49	649	189	536
Actions et autres titres à revenu variable	49	649	189	536
Instrument financiers dérivés de transaction	191		304	
Instrument financiers dérivés de transaction	191		304	
Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat	495	1 418	552	1 317

(en millions d'euros)	30.06.2017		31.12.2016	
	Intrinsèque	Sur option	Intrinsèque	Sur option
Etablissements de crédit				
Clientèle				
Emprunts et comptes à terme				
Obligations				
Titres de créances négociables		2 592		2 789
Autres				
Dettes représentées par un titre		2 592		2 789
Dettes de titres				
Dettes de titres				
Instrument financiers dérivés de transaction	90		111	
Instrument financiers dérivés de transaction	90		111	
Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat	90	2 592	111	2 789

(en millions d'euros)	30.06.2017		31.12.2016	
	Intrinsèque	Sur option	Intrinsèque	Sur option
Différence entre la valeur comptable et montant contractuellement dû à l'échéance ⁽¹⁾		262		339
Montant contractuellement dû à l'échéance sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		2 330		2 450

(1) Montant cumulé de la variation du risque de crédit associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (non recyclable)

51

47

3.2 Instruments dérivés de couverture - Actif et passif

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Instruments de taux	401	561
Instruments de change	365	1 024
Instruments sur action		
Autres instruments	21	17
Couverture de juste valeur	787	1 602
Instruments de taux	511	555
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments		
Couverture de flux de trésorerie	511	555
Instruments de taux		
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments		
Couverture des investissements nets en devises		
Total des instruments financiers dérivés de couverture - Actif	1 298	2 156

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Instruments de taux	331	387
Instruments de change	750	429
Instruments sur action		
Autres instruments		
Couverture de juste valeur	1 081	816
Instruments de taux	830	938
Instruments de change	1	3
Instruments sur action		
Autres instruments	3	1
Couverture de flux de trésorerie	834	942
Instruments de taux		
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments		
Couverture des investissements nets en devises		
Total des instruments financiers dérivés de couverture - Passif	1 915	1 758

3.3 Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017			31.12.2016		
	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents
Obligations et Bons du Trésor	7 048	30	84	9 048	50	68
Titres de créances négociables	29 812	124	72	31 220	175	107
OPCVM						
Autres titres	709		5	704		6
Créances rattachées	158			164		
Titres à revenu fixe	37 727	154	161	41 136	225	181
Actions	20 891		9 332	20 058		8 849
FCPR	1 570		496	1 600		502
Autres titres	1 792		534	1 815		493
Actions et autres titres à revenu variable	24 253		10 362	23 473		9 844
Total des actifs disponibles à la vente	61 980	154	10 523	64 609	225	10 025

Dépréciations des actifs disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	(3 554)	(3 695)
Total dépréciations	(3 554)	(3 695)

3.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Comptes ordinaires débiteurs et prêts au jour le jour	3 763	3 924
Comptes courants des fonds d'épargne		
Titres et valeurs reçus en pension livrée		
Créances rattachées	3	5
Créances douteuses		
Dépréciations		
Créances à vue sur les établissements de crédit	3 766	3 929
Comptes et prêts à terme ⁽¹⁾	11 356	10 068
Créances à terme sur les fonds d'épargne		
Titres et valeurs reçus en pension livrée		
Prêts participatifs		
Prêts subordonnés		
Avances rattachées à des titres		
Autres créances		
Créances rattachées	14	9
Créances douteuses	17	17
Dépréciations	(8)	(8)
Créances à terme sur les établissements de crédit	11 379	10 086
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	15 145	14 015

(1) Dont prêt de 5,3 Md€ à la Société de financement local (SFIL) au 30 juin 2017 (5,9 Md€ au 31 décembre 2016)

3.5 Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Comptes ordinaires débiteurs	408	363
Créances rattachées	1	3
Créances douteuses	22	9
Dépréciations	(2)	(2)
Comptes ordinaires débiteurs	429	373
Prêts à la clientèle financière	43	44
Crédits de trésorerie	342	642
Crédits à l'équipement	833	815
Crédits au logement	297	348
Avances rattachées à des titres	1 040	1 088
Prêts participatifs		
Prêts subordonnés	11	8
Opérations de location financement	81	84
Titres et valeurs reçus en pension		
Autres concours	1 332	1 400
Créances rattachées	37	111
Créances douteuses	1 110	870
Dépréciations	(565)	(483)
Autres concours à la clientèle	4 561	4 927
Total des prêts et créances sur la clientèle	4 990	5 300

3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Obligations et Bons du Trésor	19 617	19 097
Titres de créances négociables	2 375	2 456
Autres titres		
Créances rattachées	350	322
Dépréciations		
Titres à revenu fixe	22 342	21 875
Autres actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	22 342	21 875
Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ⁽¹⁾	25 349	25 349

(1) La hiérarchie de la juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance relève principalement du niveau 1.

3.7 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Charges constatées d'avance	165	149
Produits à recevoir	186	175
Autres comptes de régularisation	3 145	2 764
Comptes de régularisation	3 496	3 088
Débiteurs divers	844	1 030
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Stocks et assimilés	739	706
Dépôts de garantie	152	140
Créances clients	2 117	2 010
Autres actifs divers	450	484
Dépréciations	(187)	(183)
Actifs divers	4 115	4 187
Total des comptes de régularisation et actifs divers	7 611	7 275

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Produits constatés d'avance	507	540
Charges à payer	11	3
Autres comptes de régularisation	2 521	2 142
Comptes de régularisation	3 039	2 685
Créditeurs divers	480	1 146
Dépôts de garantie	101	103
Dettes fournisseurs	1 527	1 533
Autres passifs divers	4 460	4 166
Passifs divers	6 568	6 948
Total des comptes de régularisation et passifs divers	9 607	9 633

3.8 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés

Actif

(en millions d'euros)

	30.06.2017	31.12.2016
Portefeuille de prêts et créances		
Portefeuille de titres et instruments financiers dérivés		
Immobilisations de placement ⁽¹⁾	75	50
Immobilisations d'exploitation	5	
Autres actifs destinés à être cédés		
Actifs en cours de cession	80	50
Portefeuille de prêts et créances		
Portefeuille de titres et instruments financiers dérivés		
Immobilisations de placement		
Immobilisations d'exploitation		
Autres actifs	1	3
Actifs des activités abandonnées	1	3
Total des actifs non courants destinés à être cédés	81	53

Passif

(en millions d'euros)

	30.06.2017	31.12.2016
Passifs non courants destinés à être cédés	1	1
Passifs en cours de cession	1	1
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle	2	
Instruments financiers dérivés		
Dettes représentées par un titre		
Dettes subordonnées		
Autres dettes	10	36
Dettes liées aux activités abandonnées	12	36
Total des passifs non courants destinés à être cédés	13	37

(1) La valeur de marché estimée des immeubles de placement destinés à être cédés comptabilisés au coût amorti s'établit à 109 M€ au 30 juin 2017 contre 58 M€ au 31 décembre 2016. La hiérarchie de la juste valeur des immeubles de placement destinés à être cédés relève du niveau 3.

3.9 Participations dans les entreprises associées et coentreprises

3.9.1 - Entreprises Associées

3.9.1.1 - Bilan - Entreprises Associées

	30.06.2017		31.12.2016	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
<i>(en millions d'euros)</i>				
Pôle Caisse des Dépôts				
Pôle Banque - Assurance - La Poste	2 237		2 136	
LA POSTE	2 237		2 136	
Pôle Immobilier & Tourisme	451	20	445	20
Entités du groupe COMPAGNIE DES ALPES	74	20	71	20
Entités du groupe SNI	377		374	
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	354		363	
VERDUN PARTICIPATIONS I	65		65	
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	251		260	
Entités du groupe EGIS	12		10	
Entités du groupe TRANSDEV	26		28	
Participations dans les entreprises mises en équivalence (entreprises associées)	3 042	20	2 944	20

3.9.1.2 - Compte de résultat - Entreprises Associées

	30.06.2017		30.06.2016		31.12.2016	
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition
<i>(en millions d'euros)</i>						
Pôle Caisse des Dépôts						
Pôle Banque - Assurance - La Poste	169		176		225	
LA POSTE	169		176		225	
Pôle Immobilier & Tourisme	6		(3)		16	
Entités du groupe COMPAGNIE DES ALPES	4		6		5	
Entités du groupe SNI	2				16	
SANTOLINE			(8)		(5)	
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	11		25		(1)	(42)
VERDUN PARTICIPATIONS I	(1)				1	
COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE	7		25		(6)	(42)
Entités du groupe EGIS	2				4	
Entités du groupe TRANSDEV	3					
Quote-part des sociétés mises en équivalence (entreprises associées) dans le résultat	186		198		240	(42)

3.9.2 - Coentreprises

3.9.2.1 - Bilan - Coentreprises

	30.06.2017		31.12.2016	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
<i>(en millions d'euros)</i>				
Pôle Caisse des Dépôts	1 216		1 060	
SCI Alpha Park	11		14	
SCI Printemps La Valette	2		4	
SCI Richelieu Vivienne	32		31	
OPCI River Ouest	65		67	
SAS Malthazar	48		48	
SAS Printemps La Valette II	16		16	
SCI Farman	83		85	
SCI Tour Merle	27		28	
CDC PME Croissance	932		767	
Pôle Banque - Assurance - La Poste	6 604	208	6 614	208
CNP Assurances ⁽¹⁾	6 604	208	6 614	208
Pôle Financement des entreprises	11 513		11 497	
Bpifrance	11 513		11 497	
Pôle Immobilier & Tourisme	135		118	
Entités du groupe ICADE	135		118	
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	1 664	2	53	2
Coentreprise de Transport d'Electricité	1 611			
Entités du groupe TRANSDEV	29		30	
Entités du groupe EGIS	24	2	23	2
Participations dans les entreprises mises en équivalence (coentreprises)	21 132	210	19 342	210

(1) Le prix coté au 30 juin 2017 pour un titre CNP Assurances ressort à 19,66 soit un montant de 5 517 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts. La valeur MCEV d'une action CNP Assurances, ressort au 30 juin 2017 à 30,70 soit un montant de 8 615 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts.

3.9.2.2 - Compte de résultat - Coentreprises

	30.06.2017		30.06.2016		31.12.2016	
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition
<i>(en millions d'euros)</i>						
Pôle Caisse des Dépôts	62		37		63	
SCI Alpha Park	1		2		4	
SCI Printemps La Valette	2		2		4	
SCI Richelieu Vivienne	1		1		1	
OPCI River Ouest			1		1	
SAS Malthazar	1		1		2	
SCI Farman	2		2		4	
SCI Tour Merle	1		1		2	
CDC PME Croissance	54		28		45	
Pôle Banque - Assurance - La Poste	266		246		459	
CNP Assurances	266		246		459	
Pôle Financement des entreprises	362		234		317	
Bpifrance	362		234		317	
Pôle Immobilier & Tourisme	4		(5)		(6)	
Entités du groupe ICADE	4		(5)		(6)	
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	(2)		27		51	
Coentreprise de Transport d'Electricité	(4)					
Entités du groupe TRANSDEV	(4)		19		33	
Entités du groupe EGIS	6		8		18	
Quote-part des sociétés mises en équivalence (coentreprises) dans le résultat	692		539		884	

3.9.3 – Informations relatives aux entreprises associées et coentreprises significatives

3.9.3.1 - Entreprises associées significatives

LA POSTE

Valeur comptable de mise en équivalence - Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Capitaux propres part du groupe	11 301	10 917
Retraitement (principalement allocation du prix d'acquisition)	(1 244)	(1 244)
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	2 647	2 546
Ecart d'acquisition net		
Perte de valeur sur titre La Poste	(410)	(410)
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	2 237	2 136

3.9.3.2 - Coentreprises significatives

Groupe CNP Assurances

Valeur comptable de mise en équivalence - Groupe CNP Assurances

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Capitaux propres part du groupe	17 492	17 534
Retraitements (principalement les titres super subordonnés de CNP Assurances)	(1 819)	(1 862)
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	6 396	6 406
Ecart d'acquisition net	208	208
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	6 604	6 614

Bpifrance

Valeur comptable de mise en équivalence - Groupe Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Capitaux propres part du groupe	22 599	22 675
Retraitements (écarts d'évaluation)	426	319
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	11 513	11 497
Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts	11 513	11 497

3.10 Immobilisations

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nette au 30.06.2017	Valeur nette au 31.12.2016
Immeubles de placement ⁽¹⁾	14 569	14 552
Immobilisations corporelles	2 743	2 758
Immobilisations incorporelles	724	602
Total	18 036	17 912

(1) La valeur de marché estimée des immeubles de placement hors destinés à être cédés comptabilisés au coût amorti s'établit à 21 485 M€ au 30 juin 2017 contre 21 295 M€ au 31 décembre 2016.

La hiérarchie de la juste valeur des immeubles de placement relève du niveau 3.

Le montant des engagements reçus au titre des contrats de location simple non résiliables s'élève à 4 391 M€ au 30 juin 2017 contre 4 426 M€ au 31 décembre 2016.

3.11 Ecart d'acquisition

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Autres mouvements	30.06.2017
Pôle Immobilier & Tourisme						
GROUPE ICADE	40					40
Foncière	4					4
Promotion	36					36
GROUPE COMPAGNIE DES ALPES	280					280
Domaines skiables	135					135
Parcs de Loisirs	145					145
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement						
TRANSDEV GROUP	621				(86) ⁽¹⁾	535
GROUPE EGIS	151				(6)	145
Secteur Ingénierie	139				(6)	133
Secteur Montage de projets - Exploitation	12					12
Total des écarts d'acquisition	1 092				(92)	1 000

(1) dont -75M€ liés aux travaux d'allocation provisoire du prix d'acquisition de Transdev Group au 30 juin 2017

3.12 Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Comptes ordinaires créditeurs et emprunts au jour le jour	517	421
Dettes à vue envers les fonds d'épargne	911	2 063
Titres et valeurs donnés en pension livrée		
Dettes rattachées	2	1
Dettes à vue	1 430	2 485
Comptes et emprunts à terme	9 275	7 809
Titres et valeurs donnés en pension livrée	1 544	2 376
Dettes rattachées	52	58
Dettes à terme	10 871	10 243
Total des dettes envers les établissements de crédit	12 301	12 728

3.13 Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Comptes ordinaires créditeurs	53 672	46 539
Titres et valeurs donnés en pension livrée		
Dettes rattachées	212	196
Comptes ordinaires créditeurs	53 884	46 735
Emprunts à la clientèle financière		
Consignations	10 720	10 100
Comptes créditeurs à terme	1 232	1 142
Titres et valeurs donnés en pension livrée		
Autres dettes à terme envers la clientèle	32	42
Dettes rattachées	622	619
Autres dettes	12 606	11 903
Total des dettes envers la clientèle	66 491	58 638

3.14 Dettes représentées par un titre

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Emissions à moyen et long terme	15 698	16 765
Emissions à court terme	14 921	19 995
Dettes rattachées	126	147
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	30 745	36 907
Emprunts obligataires et assimilés	3 126	3 074
Dettes rattachées	28	33
Emprunts obligataires et assimilés	3 154	3 107
Total des dettes représentées par un titre	33 899	40 014

3.15 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2016	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	30.06.2017
Provisions pour engagements sociaux	610	23	(26)	(1)	(5)	601
Provisions pour risques immobiliers	18	3	(1)			20
Provisions pour risques de contrepartie	120	4	(10)	(1)	(82)	31
Autres provisions	509	330 ⁽¹⁾	(63)	(22)	(86)	668
Total des provisions	1 257	360	(100)	(24)	(173)	1 320

(1) dont 236 M€ de bonifications liées aux prêts à taux zéro du fonds d'épargne

3.16 Intérêts minoritaires par pôle

	30.06.2017		31.12.2016	
	Capitaux propres - part des minoritaires	Dont résultat net - part des minoritaires	Capitaux propres - part des minoritaires	Dont résultat net - part des minoritaires
<i>(en millions d'euros)</i>				
Pôle Caisse des Dépôts	4		4	(2)
Pôle Immobilier & Tourisme	3 132	104	3 257	92
ICADE	2 597	64	2 754	66
Groupe COMPAGNIE DES ALPES	535	40	503	26
Pôle Infrastructure, Transport & Environnement	288	16	291	15
Total	3 424	120	3 552	105

4. Engagements donnés et reçus

4. Engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30.06.2017	31.12.2016
Engagements donnés	43 734	48 581
Engagements de financement		
En faveur des établissements de crédit ⁽¹⁾	8 415	8 345
En faveur de la clientèle	4 079	4 106
Engagements de garantie		
En faveur des établissements de crédit ⁽²⁾	1 915	2 091
En faveur de la clientèle	3 640	3 690
Engagements sur titres		
Titres à livrer	98	
Autres engagements donnés		
En faveur des établissements de crédit ⁽³⁾	18 007	21 126
En faveur de la clientèle	7 580	9 223
Engagements reçus	42 479	46 244
Engagements de financement		
Reçus des établissements de crédit ⁽⁴⁾	24 049	27 568
Reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Reçus des établissements de crédit ⁽¹⁾⁽²⁾	10 709	8 993
Reçus de la clientèle	4 519	4 936
Engagements sur titres		
Titres à recevoir	2 742	4 337
Autres engagements reçus		
Reçus des établissements de crédit		
Reçus de la clientèle	460	410

La nature des engagements donnés ou reçus de la clientèle, en dehors des engagements de financement et de garantie, concerne notamment des engagements de titres ainsi que des engagements liés aux activités immobilières du groupe Caisse des Dépôts.

(1) Dont :

- Engagement de financement en faveur de la SFIL (Société de financement local) de 4,9 Md€ (4,6 Md€ en 2016) dans le cadre de la convention de crédit d'un montant de 10,2 Md€ et un engagement de garantie reçu en Loi Dailly pour la SFIL de 5,1 Md€ (5,2 Md€ en 2016) ;

- Engagement de financement donné au fonds d'épargne de 3,5 Md€ (3,8 Md€ en 2016) et engagement de garantie reçu du fonds d'épargne de 3,8 Md€ (1,8 Md€ en 2016) au titres des prêts à taux zéro et BEI.

(2) Dont baisse de l'engagement de garantie accordé à Natixis pour - 0,2 Md€ (solde 1,7 Md€) et de l'engagement reçu en contre garantie de la BPCE pour - 0,2 Md€ (solde 1,7 Md€) ;

(3) Dont nantissement de titres à la Banque de France 17,9 Md€ ;

(4) Dont lignes de crédits à la Banque de France 19,8 Md€.

5. Juste valeur des instruments financiers

5.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017		31.12.2016	
	Valeur comptable	Valeur de marché estimée	Valeur comptable	Valeur de marché estimée
<u>Actif</u>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	15 145	15 145	14 015	14 015
Prêts et créances sur la clientèle	4 990	4 990	5 300	5 300
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ⁽¹⁾	22 342	25 349	21 875	25 349
Total des actifs financiers comptabilisés au coût amorti	42 477	45 484	41 190	44 664
(1) La hiérarchie de la juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance relève du niveau 1				
<u>Passif</u>				
Dettes envers les établissements de crédit	12 301	12 301	12 728	12 728
Dettes envers la clientèle	66 491	66 491	58 638	58 638
Dettes représentées par un titre	33 899	33 899	40 014	40 014
Dettes subordonnées	1	1	1	1
Total des passifs financiers comptabilisés au coût amorti	112 692	112 692	111 381	111 381

5.2 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	Total 30.06.2017
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs financiers valorisés à la juste valeur				
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction	179	313	3	495
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	1 067	15	336	1 418
Instruments financiers dérivés de couverture	21	1 277		1 298
Actifs financiers disponibles à la vente	29 124	30 047	2 809	61 980
Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur	30 391	31 652	3 148	65 191
Passifs financiers valorisés à la juste valeur				
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction		90		90
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	1 950	642		2 592
Instruments financiers dérivés de couverture		1 915		1 915
Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur	1 950	2 647		4 597
<i>(en millions d'euros)</i>				
	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	Total 31.12.2016
Actifs financiers valorisés à la juste valeur				
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction	88	460	4	552
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	1 073	15	229	1 317
Instruments financiers dérivés de couverture	17	2 139		2 156
Actifs financiers disponibles à la vente	27 614	33 640	3 355	64 609
Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur	28 792	36 254	3 588	68 634
Passifs financiers valorisés à la juste valeur				
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction		111		111
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	2 096	693		2 789
Instruments financiers dérivés de couverture		1 758		1 758
Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur	2 096	2 562		4 658

Les instruments financiers du groupe Caisse des Dépôts sont évalués en partie par référence à la « Cotation sur un marché actif » directement utilisable (Niveau 1 de la hiérarchie).

Sont ainsi concernés :

- les actions, évaluées en fonction des cours de leur place de cotation de référence ;
- les obligations, EMTN, BMTN : pour chaque titre, une recherche du cours le plus récent est effectuée sur l'ensemble des places de cotation, que celles-ci correspondent à des bourses officielles, des brokers, des salles de marché ou des plates-formes transactionnelles ;
- les OPCVM et parts de fonds détenus, à partir de leur valeur liquidative ;
- les BTAN, à partir des taux de cotation centralisés par la Banque de France ;
- les instruments dérivés traités sur les marchés organisés.

Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données observables » (Niveau 2 de la hiérarchie) regroupent les instruments pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.

Sont ainsi concernés :

- les titres structurés valorisés par le groupe, un arrangeur ou un valorisateur externe ;
- les instruments dérivés traités sur des marchés de gré à gré ;
- les TCN autres que BTAN, évalués à partir d'une courbe zéro coupon majorée d'un spread.

Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données non observables » (Niveau 3 de la hiérarchie) regroupent les instruments dont l'évaluation fait principalement appel à des paramètres inobservables. Un paramètre inobservable est défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations ne reposant ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date.

Cette catégorie regroupe peu d'instruments financiers (principalement des instruments financiers de titrisation).

5.3 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Total
Solde au 31 décembre 2016	233	3 355	3 588
Acquisitions	101	66	167
Cessions	-	(609)	(609)
Transferts vers niveau 3 (entrées)		5	5
Transferts hors niveau 3 (sorties)			
Gains et Pertes de la période comptabilisés en capitaux propres		(1)	(1)
Gains et Pertes de la période comptabilisés en résultat	6		6
Effets des variations de change			
Effets des variations de périmètre & autres	(1)	(7)	(8)
Solde au 30 juin 2017	339	2 809	3 148

6. Information sur l'exposition aux dettes souveraines

6. Information sur l'exposition aux dettes souveraines

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017		31.12.2016	
	Exposition brute	Exposition nette	Exposition brute	Exposition nette
France ⁽¹⁾	21 355	21 355	19 014	19 014
Japon	2 833	2 833	4 579	4 579
Allemagne	850	850	885	885
Autriche	447	447	452	452
Irlande	343	343	345	345
Espagne	235	235	907	907
Finlande	221	221	216	216
Pologne	219	219	225	225
Chili	185	185	188	188
Mexique	170	170	171	171
Roumanie	147	147	150	150
Pérou	128	128	98	98
Italie	119	119	120	120
Israël	112	112	62	62
Colombie	99	99	76	76
Afrique du Sud	94	94	102	102
Brésil	92	92	151	151
Indonésie	85	85		
République de Corée (Corée du Sud)	84	84	91	91
Bulgarie	73	73	73	73
Slovénie	63	63	66	66
Croatie	59	59	39	39
Venezuela	51	51	54	54
BEI (Supranational)	50	50	50	50
Lituanie	42	42	45	45
Belgique	38	38	77	77
Pays-Bas	24	24	23	23
République tchèque	5	5	6	6
Qatar			34	34
Total de l'exposition de la Section générale	28 223	28 223	28 299	28 299

7. Transactions avec les parties liées

7. Transactions avec les parties liées

Les parties liées au groupe Caisse des Dépôts sont les sociétés consolidées, le fonds d'épargne, les fonds de retraite, les fonds gérés dans le cadre du grand emprunt national dont la Caisse des Dépôts assure la gestion sous mandat, et les entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi.

7.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont renseignées les données relatives aux opérations réciproques concernant les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint (comptabilisées par mise en équivalence), et celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (comptabilisées par mise en équivalence).

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017		31.12.2016	
	Coentreprises mises en équivalence	Entreprises associées mises en équivalence	Coentreprises mises en équivalence	Entreprises associées mises en équivalence
Crédits	154	80	148	121
Autres actifs financiers	1	6		6
Autres actifs	9	2	7	2
Total des actifs avec des entités liées	164	88	155	129
Dettes ⁽¹⁾	774	46	1 207	47
Autres passifs financiers				
Autres passifs ⁽²⁾	1 150	1	1 150	1
Total des passifs avec des entités liées	1 924	47	2 357	48
Engagements donnés ⁽³⁾	1 534		1 543	
Engagements reçus	3		12	
Total des engagements avec des entités liées	1 537		1 555	-
Intérêts et produits nets assimilés	3	(1)	6	(2)
Commissions	3	(1)	5	(2)
Résultat net sur opérations financières				
Produits nets des autres activités	1	2	4	6
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	9	(3)	16	(6)
Résultat brut d'exploitation avec des entités liées	16	(3)	31	(5)

(1) dont 0,7 Md€ de comptes ordinaires créditeurs avec Bpifrance au 30 juin 2017 (1,2 Md€ en 2016) ;

(2) dont 1,1 Md€ de capital non libéré Bpifrance ;

(3) dont 1,5 Md€ d'avaux et cautions donnés à la CNP

7.2 Entités non contrôlées par le Groupe

a) Le fonds d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Crédits ⁽¹⁾	3 760	1 787
Autres actifs financiers		-
Autres actifs	44	39
Total des actifs	3 804	1 825
Dettes	1 463	2 630
Autres passifs financiers		
Autres passifs		83
Total des passifs	1 463	2 713
Engagements donnés	3 667	3 960
Engagements reçus ⁽²⁾	3 760	1 787
Total des engagements	7 427	3 960
Intérêts et produits nets assimilés	7	23
Commissions		-
Résultat net sur opérations financières		5
Produits nets des autres activités	(241)	(207)
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	72	138
Résultat brut d'exploitation	(162)	(41)

(1) Dont 1,2 Mds d'augmentation des prêts à taux zéro et 0,6 Mds d'augmentation des prêts BEI

(2) Engagements de garantie reçus du fonds d'épargne au titres des prêts à taux zéro et BEI (1,8 Mds en 2016, montant corrigé par rapport aux états financiers 2016)

b) Les fonds de retraite

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Crédits		
Autres actifs financiers		
Autres actifs	118	87
Total des actifs	118	87
Dettes	1 558	1 371
Autres passifs financiers		
Autres passifs	54	48
Total des passifs	1 612	1 419
Engagements donnés		2
Engagements reçus		
Total des engagements		2
Intérêts et produits nets assimilés	1	3
Commissions		
Résultat net sur opérations financières		
Produits nets des autres activités	2	4
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	152	296
Résultat brut d'exploitation	155	302

c) Les fonds gérés dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir

En 2010, la Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion de huit conventions et douze actions du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) également connu sous le nom de Grand Emprunt.

Ainsi, l'État a confié la gestion opérationnelle d'une enveloppe de 7,4 milliards d'euros au groupe Caisse des Dépôts dont 6,5 milliards d'euros ont été versés sur un compte spécifique de la Caisse des Dépôts ouvert au Trésor.

Dans le cadre du deuxième Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 2), la Caisse des Dépôts a été mobilisée sur sept nouvelles conventions et huit actions en 2014 pour une enveloppe de 936 millions d'euros et sur quatre nouvelles conventions et quatre actions en 2015 pour un montant de 623 millions d'euros et sur une nouvelle convention et une nouvelle action en 2016 pour un montant de 50 millions d'euros.

Au 30 juin 2017, cette enveloppe, après versements et imputation des coûts de gestion, se répartit comme détaillé dans le tableau ci-dessus.

(en millions d'euros)	ACTIF		PASSIF	
	Créances représentatives des disponibilités investies ou à investir		Créances de restitution de l'Etat au titre de l'emprunt national	
	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016
France Brevets	135	135	135	135
Développement technologie	788	788	788	788
Economie sociale et solidaire	70	75	70	75
Formation en alternance - Hébergement	93	109	93	109
Formation en alternance - Appareil de modernisation	114	124	114	124
Fonds national d'amorçage	350	375	350	375
Plateformes d'innovation des pôles de compétitivité	20	21	20	21
Fonds Ecotechnologies	132	132	132	132
Sociétés d'accélération des transferts de technologie	393	393	393	393
Fonds pour la société numérique - Infrastructures	853	862	853	862
Fonds pour la société numérique - Services	644	651	644	651
Ville de demain	475	496	475	496
Nano 2017	0	77	0	77
Fonds National d'Innovation Culture de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat	9	11	9	11
Projets Territoriaux Intégrés pour la Transition Énergétique	20	20	20	20
Fonds souverain de la propriété intellectuelle	0		0	0
Transition Numérique de l'Etat et Modernisation de l'Action Publique	39	40	39	40
French Tech Accélération	200	200	200	200
French Tech Attractivité	2	10	2	10
Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi	107	110	107	110
Fonds Accélération Biotech Santé	340	340	340	340
Fonds de fonds de retournement	75	75	75	75
Innovation numérique pour l'excellence éducative	93	81	93	81
Instituts thématiques d'excellence en matière d'énergies décarbonées	43	43	43	43
Fonds de fonds quartiers prioritaires	50	50	50	50
	5 045	5 218	5 045	5 218

Les caractéristiques des conventions signées entre l'Etat et la Caisse des Dépôts concernant le Grand Emprunt entraînent en application du référentiel comptable IFRS, une « décomptabilisation » des actifs et passifs liés à ces conventions dans les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts. Ils sont compris dans les comptes de régularisation des états financiers établis en normes françaises par la Caisse des Dépôts Section générale.

7.3 Entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi

Le groupe Caisse des Dépôts a signé plusieurs conventions avec des fonds collectifs.

Au 30 juin 2017, les encours d'opérations réciproques existant entre la Caisse des Dépôts et les entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas significatifs.

8. Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts

Au 30 juin 2017, le groupe Caisse des Dépôts a consolidé dans ses comptes 1 267 sociétés. Les principales sociétés sont reprises ci-dessous :

GROUPES / SOCIETES	30 juin 2017			31 décembre 2016		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
PÔLE CAISSE DES DEPOTS						
CAISSE DES DEPOTS						
CDC (SECTION GENERALE) <i>Siège social : 56, rue de Lille - 75356 Paris 07 SP</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC ENTREPRISES VALEURS MOYENNES	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC PME CROISSANCE	EQUI Co-Ent	49,53	49,53	EQUI Co-Ent	48,21	48,21
EGIS ENVIRONMENTAL INVESTMENTS SAS	GLOB	100,00	87,24	GLOB	100,00	87,19
INFORMATIQUE CDC	GLOB	100,00	99,90	GLOB	99,90	99,90
SCI SARIHV	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
FONCIERE FRANKLIN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI BOULOGNE ILOT V	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI SILOGI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI 43 45 RUE DE COURCELLES	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI 182 RUE DE RIVOLI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI ALPHA PARK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI PRINTEMPS LA VALETTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS LA NEF LUMIERE	GLOB	100,00	75,00	GLOB	100,00	75,00
SAS RICHELIEU VIVIANNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI DES REGIONS	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCET	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
OPCI RIVER OUEST	EQUI Co-Ent	40,01	40,01	EQUI Co-Ent	40,01	40,01
SAS CHATEAUDUN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAS MALTHAZAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS PRINTEMPS LA VALETTE II	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI MAC DONALD	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI FARMAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS PARIS NORD EST	GLOB	100,00	79,00	GLOB	100,00	79,00
SCI TOUR MERLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI CUVIER MONTREUIL II	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI INNOVATIS II	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI MMV 2013	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC GPI - GESTION DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC GPII - GESTION DES PLACEMENTS IMMOBILIERS INTERNES	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ACEP INV 3	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PARIS RIVE GAUCHE A9	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GRUPE ANATOL INVEST HOLDING France (6 sociétés) <i>Siège social : 56, rue de Lille - 75007 Paris</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PÔLE BANQUE ASSURANCE LA POSTE						
LA POSTE <i>Siège social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris</i>	EQUI Ent Ass	26,32	26,32	EQUI Ent Ass	26,32	26,32
CNP ASSURANCES (62 sociétés) <i>Siège social : 4, place Raoul Dautry - 75716 Paris Cedex 15</i>	EQUI Co-Ent	40,88	40,88	EQUI Co-Ent	40,88	40,88
PÔLE FINANCEMENT DES ENTREPRISES						
GRUPE BPIFRANCE (48 sociétés) <i>Siège social : 27-31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Alfort Cedex</i>	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
QUALIUM INVESTISSEMENT	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
UNIVERS 12	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC ELAN PME	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC INTERNATIONAL CAPITAL	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PÔLE IMMOBILIER & TOURISME						
GRUPE ICADE (270 sociétés) <i>Siège social : 35, rue de la Gare - 75019 Paris</i>	GLOB	100,00	39,12	GLOB	100,00	39,10
GRUPE SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE (6 sociétés) <i>Siège social : 100, avenue de France - 75013 Paris</i>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GRUPE COMPAGNIE DES ALPES (47 sociétés) <i>Siège social : 50-52, boulevard Haussmann - 75009 Paris</i>	GLOB	100,00	39,50	GLOB	100,00	39,58
PÔLE INFRASTRUCTURE, TRANSPORT & ENVIRONNEMENT						
CDC INFRASTRUCTURE (1) VERDUN PARTICIPATIONS 1	EQUI Ent Ass	49,00	49,00	GLOB	100,00	100,00
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	EQUI Ent Ass	33,20	33,20	EQUI Ent Ass	49,00	49,00
COENTREPRISE DE TRANSPORT D'ELECTRICITE	EQUI Co-Ent	29,90	29,90	EQUI Ent Ass	33,20	33,20
GRUPE EGIS (148 sociétés) <i>Siège social : 15, avenue du Centre - CS 30530 - Saint-Quentin-en-Yvelines - 78286 Guyancourt Cedex</i>	GLOB	100,00	74,99	GLOB	100,00	74,99
TRANSDEV GROUP (640 sociétés) <i>Siège social : 32, boulevard Gallieni - 92130 Issy les moulineaux</i>	GLOB	100,00	70,00	GLOB	100,00	70,00

(1) Transmission Universelle de Patrimoine à la Caisse des Dépôts le 14 février 2017

Méthodes de consolidation GLOB : Intégration globale EQUI Co-Ent : Mise en équivalence de coentreprise EQUI Ent Ass : Mise en équivalence d'entreprise associée ENT COMM : Entreprise commune.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'EXAMEN LIMITÉ DES COMPTES SEMESTRIELS
CONSOLIDÉS RESUMÉS**

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITÉ DES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RESUMÉS

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Aux membres de la Commission de surveillance
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
56, rue de Lille
75007 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Caisse des dépôts et consignations et en réponse à votre demande, nous avons effectué :

- un examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du groupe Caisse des dépôts et consignations relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel de gestion.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes semestriels

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017 – Page 2

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel de gestion commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 octobre 2017

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars



Patrice Morot



Cyrille Dietz



Gilles Rainaut



Jean Latorzeff